

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU - SEANCE DU 25 MAI 2021

Le vendredi 25 mai 2021, à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la mairie suite à la convocation adressée le 18 mai 2021 par Monsieur le Maire et affichée le même jour.

**Présents** : Pierre JAUBERTIE, Annick CIRARD, Michaël VIGIER, Brigitte BAZINGETTE, Michel COURDEAU, Alain COLLIN, Pierre HENNINOT, Cendrine LAGRANGE, Isabelle PALFRAY, Sandrine HIVERT, Emmanuel MOUTON, Gaele NOUZAREDE, Damien PASQUET, Pauline AUBLANT, Guillaume DELPRAT, Olivia DARTINSET, Christian BESSE.

**Excusé** : Nathalie DUPUY, Yannick LEHOBEY a donné procuration Pierre JAUBERTIE.

**Absent** :

La séance est ouverte à 18 h 30, Pauline AUBLANT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 09 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Toutefois, Pierre HENNINOT demande qu'une modification soit apportée au précédent compte-rendu, concernant le point sur le vote des taux d'imposition, dans le sens que le taux d'impôt est augmenté et modifié, du fait de la réforme nationale, mais qu'au final, le contribuable, par un mécanisme de compensation, n'aura pas d'augmentation sur le montant total qu'il aura à payer, mise à part la revalorisation annuelle de l'Etat.

### I Commissions communales

#### a) Intervention d'Annick CIRARD

Concernant l'Atrium :

- Du mobilier ainsi que des produits d'entretien ont été commandés pour l'Atrium.
- La commission de sécurité se réunira sur site le 17 juin prochain.
- La programmation est déjà bien engagée, sont ainsi prévus pour 2021 :
  - o Spectacles de cirque avec l'Agora,
  - o Peiraguda
  - o Burning Heads
  - o Une animation avec la B.D.P.
  - o Pièce de théâtre à définir
- Des visites de l'Atrium sont actuellement proposées aux administrés, curieux de visiter la salle.

La graphiste qui a réalisé le logo sera sollicitée afin de proposer un « visuel » afin de permettre une identification de l'Atrium pour chaque spectacle ou représentation cinématographique.

*Départ d'Alain COLLIN à 18 h 45*

#### b) Intervention de Brigitte BAZINGETTE

Dans le domaine scolaire, la convention « appel à projets – équipement numérique » a été reçue ce jour. Le matériel numérique, prévu pour l'élémentaire et la maternelle, va pouvoir être commandé.

Des travaux vont être programmés, en régie, durant l'été, principalement la réfection d'une classe élémentaire, ainsi que d'autres petits travaux.

### c) Intervention de Michaël VIGIER

Les travaux prévus aux abords de l'Atrium vont être lancés durant l'été. Pour rappel, il s'agit de la plantation de végétaux autour de la salle (entreprise Jérôme Granger) ainsi que la pose d'un grillage le long des services techniques (en régie) après réalisation de la semelle de fondation pour les Ets Gintrat. Un portail sera également installé par les Ets Jaroussie. En effet, l'entreprise MURET réalisera un chemin piétonnier permettant de relier l'Atrium depuis la pointe du parking des services techniques.

## II Compatibilité - Finances

### a) Fixation du prix d'un loyer d'un logement communal

Il s'agit du logement où les époux PORCHER ont habité de nombreuses années. Ce logement, d'une surface de 65 m<sup>2</sup>, a été entièrement rénové par les Services Techniques. Après débat, le loyer est fixé à 400 € / mois.

### b) Détermination des tarifs cantine et périscolaire

Il est proposé au conseil municipal de réviser les tarifs des repas du restaurant scolaire et des présences au périscolaire de la façon suivante :

Quotient familial	Restaurant Scolaire	Périscolaire Matin	Périscolaire Soir
de 0 à 370	2.79	1.22	1.80
de 371 à 570	2.92	1.34	1.91
de 571 à 690	3.03	1.45	2.09
de 691 à 800	3.08	1.57	2.15
de 801 à 960	3.23	1.68	2.28
de 961 à 1170	3.36	1.80	2.33
de 1171 à 1500	3.47	1.86	2.39
de 1501	3.61	1.91	2.45
non fourni	3.73	1.98	2.51
Personnel enseignant et extérieur	7.49		
Personnel communal affecté aux services scolaires	5.45		

Approbation à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

## III Personnel

### a) Création d'un poste en P.E.C. (contrat aidé)

Afin de pallier à certains besoins au niveau du temps périscolaire et prévoir le ménage de la salle socio-culturelle, Monsieur le Maire propose de recruter un agent en Contrat aidé à compter du 01 juin 2021, pour une quotité de 20 /35<sup>ème</sup>. Selon le profil de l'agent, l'aide de l'Etat s'élève de 45 à 80 % du salaire brut.

L'assemblée délibérante donne son accord pour ce type de recrutement.

## IV Salle socio-culturelle « l'Atrium »

### a) Demande de subvention Leader

Dans le cadre de subvention de fonds européens, la commune a obtenu un accord de principe pour une subvention LEADER d'un montant de 160 000 € pour la construction de l'Atrium. Ce dossier est pré-instruit par la Région et monté avec l'appui du Pays de l'Isle pour la constitution du dossier. Il convient maintenant de déposer le dossier. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de subvention.

### b) Détermination des tarifs

<b>Pour évènements familiaux, repas dansants, loto, AG (150 personnes) sans tribune</b>					
Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complémentaire	Caution	Ménage
Pour les Vernois	250 €	450 €	200 €	1 500 €	275 €
Associations vernoises	150 €	250 €	100 €		
Entreprise vernoise	300 €	500 €	250 €		
Particuliers Hors commune	400 €	650 €	350 €		
Associations hors commune	300 €	500 €	250 €		
Entreprise hors commune	400 €	650 €	350 €		
En location : le hall d'entrée/bar, les sanitaires, le coin traiteur, la grande salle (sans tribune), le local rangement matériel et le local rangement scène.					

<b>Pour représentation, théâtre, colloque, avec tribune ( si il y a repas sur la scène)</b>					
Utilisateur		journée	journée complémentaire	Caution	Ménage
Associations vernoises		350 €	175 €	2 000 €	325 €
Associations hors commune		650 €	325 €		
Comité d'entreprise, Sociétés privées, vernoises		650 €	325 €		
Comité d'entreprise, Sociétés privées ,hors commune		800 €	400 €		
En location; le hall d'entrée, les sanitaires, le coin traiteur, la grande salle, le local rangement, <b>(les loges en fonction de la location) vidéo projecteur 30€ en sus.</b>					

<b>Hall d'entrée : pour exposition, conférence, mini repas (voir nombre de personnes)</b>					
Utilisateur	1/2 journée	journée	journée complémentaire	Cautiion	Ménage
Pour les Vernois	100 €	150 €	75 €	1 000 €	100 €
Associations vernoises	50 €	90 €	25 €		
Entreprise vernoise	150 €	200 €	100 €		
Particuliers Hors commune	150 €	300 €	150 €		
Associations hors commune	100 €	180 €	75 €		
Entreprise hors commune	200 €	350 €	150 €		
En location; le hall d'entrée/bar, les sanitaires et le coin traiteur.					

1/2 journée : 8h à 14h ou 13h à 19h - En cas de perte de badge : facture + 10€

En cas de dégradations des murs ou autres : devis d'intervention de l'artisan ou remboursement à prix coûtant (si travaux effectués en régie)

Gratuité pour le spectacle de fin d'année pour les écoles et le collège de Vergt

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (10 pour - 6 contre - 2 abstentions) :

- Accepte ces propositions et charge Monsieur le Maire de les appliquer et de signer tout document s'y rapportant.

### c) Convention avec Ciné-Passion

Monsieur le Maire présente le projet de convention avec Ciné Passion pour l'utilisation et la diffusion de films à l'Atrium. Ayant pris connaissance du projet, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## V SDE 24

### a) Convention de modernisation du parc d'éclairage public

Monsieur REVIDAT du SDE 24 est venu présenter le projet de convention « Nouvelle Donne » consistant en une programmation de la modernisation de l'éclairage public (remplacement des éclairages vétustes par du Led, etc) sur une période maximale de 10 ans.

L'estimation financière de la commune s'élèverait pour une période de 10 ans à 16 537 € par an qu'il conviendrait de provisionner (variation annuelle tolérée de 20 %).

L'intérêt est de pouvoir lisser et programmer les dépenses de modernisation du réseau tout en permettant des économies financières (économie de 50 % de la puissance consommée à la fin de la convention et une diminution de 2 323 tonnes de l'empreinte carbone).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe de modernisation de l'éclairage public proposé par le SDE 24 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### b) Demande d'étude « lotissement communal - future gendarmerie »

Afin de prévoir la mise en place de l'éclairage public sur le futur lotissement communal, il convient de demander une étude au SDE 24. Pour rappel, il s'agit de la future voie communale qui donnera accès à la fois aux lots communaux et à la gendarmerie (caserne + logements des gendarmes). Monsieur le Maire a obtenu un accord de principe du président du Grand Périgueux pour un partage des frais (50 % chacun). Le Conseil municipal se montre favorable à la demande d'études au SDE.

## VII Jury d'assises 2022

### a) Tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder au tirage au sort de 6 électeurs de la commune qui feront partis de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2022.

Sont ainsi désignés :

- LABEYRIE Jacques,
- FOURTANIER Jean-Hugues
- BERNARD Anaïs,
- CHANTEGREILH Nicolas
- VAN HEGHE Nathalie
- LABROUSSE Camille

## VIII Elections départementales et régionales

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochains scrutins et rappelle l'importance de la présence de chaque élu pour la tenue des bureaux de vote.

## IX Collectif des associations

### a) Stockage des chapiteaux

A ce jour, le collectif des chapiteaux entrepose ses chapiteaux aux Services techniques, lesquels assurent la manutention lors des prêts ou locations. Le Collectif facture et encaisse le prix de la location mais prête gratuitement à la commune ou certaines associations communales.

Madame DUFRAIX, présidente, avait indiqué qu'elle passerait le relais après les élections municipales, et devait procéder au renouvellement du bureau du collectif.

Rien n'ayant été fait malgré des demandes de la municipalité, une nouvelle association s'est donc créée intitulée « Vergt Festivités » avec en co-présidence Jean-Luc NOYER et Annie CHANRAUD, afin de poursuivre l'activité du collectif et principalement la Fête de la Fraise envisagée dans une nouvelle version, plus attractive.

Actuellement, se pose le problème du stockage des chapiteaux que la commune continue à entreposer gracieusement.

Après discussion, l'assemblée délibérante décide de ne plus stocker les chapiteaux. Un courrier sera adressé au Collectif afin qu'il récupère ses chapiteaux à une date limite donnée. Aussi, afin d'être autonome et indépendant, des chapiteaux seront prochainement achetés par la commune.

## X La Poste

## a) Changement d'horaires

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier de la Poste faisant état de modification d'horaires laquelle envisage de fermer le bureau de Poste le lundi et d'ouvrir 1 heure de plus les après-midis, soit de 13 h 30 à 16 h 30 (au lieu de 14 h 00- 16 h 00) du mardi au vendredi.

Les nouveaux horaires prévus sont :

Du mardi au vendredi : 09 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 30

Samedi matin : 09 h 00 – 12 h 00

Le Conseil municipal se montre défavorable à cette proposition et souhaiterait une ouverture une demi-journée le lundi, de préférence le matin afin de ne pas pénaliser les particuliers mais aussi les professionnels souhaitant utiliser ce service.

## XI Bibliothèque

### a) Convention avec la B.D.P.

Dans le cadre d'un prêt de la Bibliothèque Départementale de Prêt, une malle de 15 « jeux-livres », le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

## XII Questions diverses

### a) Radar pédagogique

Christian BESSE prend la parole afin de faire part d'une circulation excessive des véhicules sur certaines routes en agglomération. Il suggère l'achat de radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes à « lever le pied ».

Après débat, il est décidé d'acquérir un radar pédagogique qui serait installé sur la route de Bergerac, en agglomération, dans le secteur d'Intermarché.

L'ordre du jour est levé à 19 h 57.

### SIGNATURE DES ELUS

Pierre JAUBERTIE, Maire	
Annick CIRARD, 1 <sup>ère</sup> adjointe	
Michaël VIGIER, 2 <sup>ème</sup> adjoint	
Brigitte BAZINGETTE, 3 <sup>ème</sup> adjointe	

Michel COURDEAU, 4 <sup>ème</sup> adjoint	
Nathalie DUPUY, 5 <sup>ème</sup> adjointe	
Alain COLLIN, conseiller municipal	
Pierre HENNINOT, conseiller municipal	
Yannick LEHOBEY, conseiller municipal	
Cendrine LAGRANGE, conseillère municipale	
Isabelle PALFRAY, conseillère municipale	
Sandrine HIVERT, conseillère municipale	
Emmanuel MOUTON, conseiller municipal	
Gaelle NOUZAREDE, conseillère municipale	
Damien PASQUET, conseiller municipal	
Pauline AUBLANT, conseillère municipale	
Guillaume DELPRAT, conseiller municipal	
Olivia DARTINSET, conseillère municipale	
Christian BESSE, conseiller municipal	

